



Protocole pour l'activité « Vol Libre Parapente de distance » sur l'aérodrome de Redon / Bains-sur-Oust (Version 2)

La version 2 de ce protocole intègre les modifications suivantes :

- Un allègement de la phraséologie afin de ne pas trop encombrer la fréquence lors de treuillage successifs. L'ajout de l'indication d'éviter le survol en-dessous de 2000ft.
- Les coordonnées du Correspondant Prévention Sécurité (CPS) de l'Aéro-Club, à contacter en cas d'événement sécurité dans le cadre de l'activité.
- Changement des numéros de piste en 04/22 (au lieu de 05/23)

Description de l'activité :

- Un véhicule muni d'un treuil dévidoir situé en début de piste
- Un pilote relié par une ficelle au treuil, doté d'une voile de parapente étalée derrière lui
- Un starter commande au véhicule d'avancer
- Le pilote marche, la voile se gonfle
- Le starter commande au véhicule d'accélérer, le pilote décolle
- Le véhicule parcourt toute la piste en dévidant la ficelle, le pilote monte (couramment jusqu'à 1200ft voire 1500ft QNH)
- Le pilote détache la ficelle et recherche une ascendance, à défaut il se repose près du seuil de piste
- Le treuil rembobine la ficelle, et remonte la piste pour un autre treuillage
- Le pilote ayant trouvé une ascendance s'éloigne de l'aérodrome pour un vol de distance. Il se posera dans un champ à quelques kilomètres.

Pratiquants :

- Pilotes expérimentés souhaitant faire du vol libre de distance
- Pas de formation

Moyens radio :

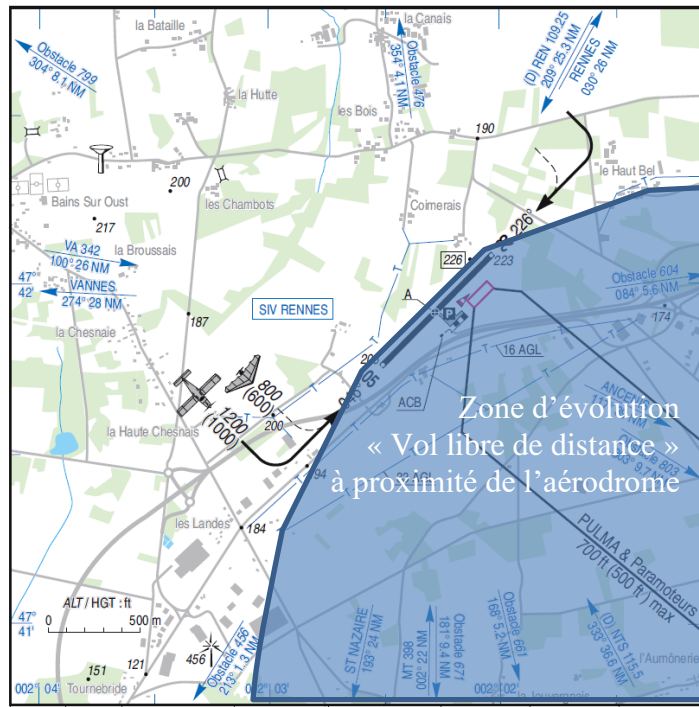
- Le treuil et le starter communiquent sur la fréquence « Vol libre »
- Le starter assure l'auto-information sur 123.5
- Les pilotes « Vol libre » n'ont pas de radio

En cas d'événement sécurité qui a ou aurait pu entraîner des blessures ou des dommages matériels, vous voudrez bien les porter à la connaissance du Correspondant Prévention Sécurité de l'Aéro-Club afin d'examiner en commun :

- comment éviter la reproduction de cet incident, ou en réduire le risque de survenance
- comment réduire les risques de dommage ou blessure en cas d'événement similaire.

Cette démarche s'inscrit dans l'obligation du règlement européen 374/2014 relatif à la notification des événements sécurité. L'objectif n'est pas de chercher des responsabilités. La description des événements sécurité est en effet toujours « anonymisée ». L'objectif est d'abord l'amélioration continue de la sécurité.

Le CPS de l'Aéro-Club est Philippe MANIGOT au 06.03.96.12.16. Si non joignable laisser un message vocale et une description par mail.



Conditions pour l'expérimentation :

- Un responsable de la pratique « Vol libre de distance » nommément autorisé par le président de l'Aéro-Club Redonnais (afin de s'assurer que toutes les dispositions de ce présent document sont bien comprises et partagées). Echange des coordonnées.
- Le pilote dérivant avec le vent, les conditions aérologiques de la pratique sont celles permettant aux pilotes de rester dans la zone d'évolution en bleu ci-dessus.
 - Vent dans l'axe de piste 04 ou 22 à + ou - 30 degrés
- Hors période de la période du 1^{er} mai jusqu'au ramassage des foins.

Recommandations pour les aéronefs lorsque cette activité est en cours :

- Prévoir une reconnaissance verticale à une altitude minimum de 2000ft
- Ne pas descendre en-dessous de 2000ft QNH dans le secteur Est des installations (attention, les voiles de parapente peuvent être à des hauteurs supérieures à 2000ft QNH)

Zone d'atterrissage lorsque le pilote ne parvient pas à accrocher une ascendance :





Phraséologie Treuil Redon

QFU 04

Installation

Départ du parking (treuil + 1 ou 2 voitures)

Redon / Treuil parapente / Bonjour /

Au parking / roule pour le point d'attente 04 / Redon /

Pour pénétrer sur la piste et mise en place (après avoir vérifié l'absence de trafic)

Redon / Treuil parapente / Au point d'attente /

Pénètre et remonte piste 04 / Redon

Après avoir dégagé la piste au seuil 04 et atteint le point de préparation

Redon / Treuil parapente / Travers seuil 04 / Piste 04 dégagée / Redon

Treuilage

Parapente prêt au treuilage

Redon / Treuil parapente / Treuilage imminent piste 04 / Redon

En pénétrant sur la piste

Redon / Treuil parapente / Treuilage en cours piste 04, éviter la verticale en-dessous de 2000ft / Redon

Retour au point de préparation

Redon / Treuil parapente / Travers seuil 04 / Piste 04 dégagée / Redon

Départ

Pour quitter le point de préparation treuil + voitures en convoi

Redon / Treuil parapente / Travers seuil 04 / Pénètre au seuil 04 pour remonter vers le Parking / Redon

En franchissant le point d'attente vers le parking

Redon / Treuil parapente / Piste 04 dégagée / Redon

En arrivant au parking

**Redon / Treuil parapente, au parking, fin d'activité treuilage /
quitte la fréquence, au revoir / Redon**



Phraséologie Treuil Redon

QFU 22

Installation

Départ du parking (treuil + 1 ou 2 voitures)

Redon / Treuil parapente / Bonjour /

Au parking / roule pour le point d'attente 22 / Redon /

Pour pénétrer sur la piste et mise en place (après avoir vérifié l'absence de trafic)

Redon / Treuil parapente / Au point d'attente /

Pénètre et remonte piste 22 / Redon

Après avoir dégagé la piste au seuil 22 et atteint le point de préparation

Redon / Treuil parapente / Travers seuil 22 / Piste 22 dégagée / Redon

Treillage

Parapente prêt au treillage

Redon / Treuil parapente / Treillage imminent piste 22 / Redon

En pénétrant sur la piste

Redon / Treuil parapente / Treillage en cours piste 22, éviter la verticale en-dessous de 2000ft / Redon

Retour au point de préparation

Redon / Treuil parapente / Travers seuil 22 / Piste 22 dégagée / Redon

Départ

Pour quitter le point de préparation treuil + voitures en convoi

Redon / Treuil parapente / Travers seuil 22 / Pénètre au seuil 22 pour remonter vers le Parking / Redon

En franchissant le point d'attente vers le parking

Redon / Treuil parapente / Piste 22 dégagée / Redon

En arrivant au parking

**Redon / Treuil parapente, au parking, fin d'activité treillage /
quitte la fréquence, au revoir / Redon**

Phraséologie Treuil Redon

Consignes de cohabitation des activités :

- Un aéronef s'annonce pour un passage à proximité des installations de Redon sans intention de se poser:
 - Objectif : prévenir qu'il y a des voiles en l'air (si c'est le cas)
Redon / Treuil parapente / Voiles parapentes dans le secteur <Nord-Est> des installations, éviter la verticale en-dessous de 2000ft / Redon
- Un aéronef s'annonce à la fréquence à destination ou au départ de Redon :
 - Objectif : annoncé l'activité en cours,
Redon / Treuil parapente /

Selon le cas, annoncer tout ce qui est vrai :

- **Voiles parapentes dans le secteur <Nord-Est> des installations**
- **Treillage imminent piste <04/22>**
- **Treillage en cours <04/22>**
- **Treuil travers seuil <04/22> piste <04/22> dégagée**

/ Redon

- Les règles de l'air donnent priorité aux manœuvres d'atterrissage. A partir du moment où un aéronef s'annonce en vue d'atterrir, aucune activité de treillage ne débute.
- Si un aéronef s'annonce au parking pour rouler vers le point d'attente en vue de décoller, et qu'une treuillée est imminente, le pilote de l'aéronef et le Treuil se coordonnent sur 123.5 pour le décollage.
- Un aéronef s'annonce en vent arrière / en base / en finale alors qu'un treillage est en cours :
 - Objectif : Avertir du danger de collision
**Redon / Treuil parapente /
Treillage en cours <04/22> , je répète, Treillage en cours <04/22>
Prévoir 2 minutes d'attente /
Redon**
 - **Une fois le rembobinage de la ficelle réalisée, le treuil dégage la piste au plus vite en se mettant sur le côté (30 mètres minimum). Il annonce à la radio que la piste est dégagée. Il ne remonte la piste qu'une fois l'atterrissage de l'aéronef réalisé.**